

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles lance un processus de consultation publique afin d'orienter sa planification stratégique et son offre de services**

**Montréal, le 22 novembre 2022** – La Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, le seul CLSC indépendant au Québec, a lancé un processus de consultation publique jusqu'au 31 décembre 2022, pour connaître l'opinion des usager-ère-s et des membres de la clinique ainsi que des citoyen-ne-s et des groupes communautaires du quartier. Cette consultation vise à permettre à l'organisation d'obtenir de la rétroaction des parties prenantes du quartier pour évaluer la nécessité de revoir son positionnement et son offre de services, et éventuellement planifier les prochaines phases de son développement.

Les récents changements annoncés dans le Réseau de la santé et des services sociaux du Québec, la pénurie de main-d'œuvre, l'évolution de la population de Pointe-Saint-Charles sont parmi les grands enjeux qui amènent la Clinique à revoir son positionnement. Cette grande consultation permettra de mieux cerner les besoins de la communauté et les préoccupations en matière de soins de santé. Les citoyens pourront s'exprimer en répondant à un sondage, disponible en ligne (<https://fr.surveymonkey.com/r/L3FQXN7>) ou en format papier à la Clinique, et lors des diverses assemblées d'usager-ère-s et d'une assemblée citoyenne le 6 décembre 2022 à 19h au Centre Lorne, situé au 2390 rue Ryde, à Montréal.

La Clinique communautaire a un statut d'organisme communautaire (organisme privé conventionné) avec un mandat de CLSC, tel que défini dans la Loi sur la santé et les services sociaux. Les citoyen-ne-s, membres de l'organisation, participent aux grandes décisions et orientations de la Clinique et s'assurent qu'elles répondent aux besoins en santé et en services sociaux du quartier. La gestion citoyenne de la Clinique reflète donc la vision et les valeurs promues et défendues par la population. Au cœur de ces orientations se trouve une conviction fondamentale: la santé est un droit essentiel et collectif non négociable.

« En marge de l'assemblée citoyenne, nous organiserons une tournée des milieux aînés pour rejoindre les personnes qui ne pourront être présentes. Il s'agit là d'un geste important pour aller chercher la voix de celles et ceux qui sont en perte d'autonomie, et qui représentent une partie significative de nos usager-ère-s et de nos membres, » souligne Martial Mainguy, coordonnateur général de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

## **Planifier pour se remobiliser autour d'une vision commune**

La planification stratégique est un processus de réflexion qui permettra de faire des projections et de déterminer des stratégies pour concrétiser la mission et la vision de la Clinique dans une planification triennale (2023-2026). Pour concrétiser le tout, un comité de pilotage ayant le mandat de coordonner, planifier et voir à la réalisation de la planification a été formé. Il est composé de deux membres du CA — Pierre Riley et Louise Chapados — du coordonnateur général Martial Mainguy, de la coordonnatrice des ressources humaines Ginette Pilon, de la conseillère cadre Nathalie Parent, d'une organisatrice communautaire Ariane Carpentier, de l'agente de communication Céline Bianchi, de l'une des administratrices et employées de la Clinique, Marie-Alexandre Côté (ICASI au SAD) et d'un consultant de la firme OBNL360. La Clinique bénéficie du soutien et des conseils de la firme pour réaliser adéquatement l'exercice de planification stratégique et de communiquer les résultats.

Pour s'assurer que le projet réponde aux règles de participation citoyenne et de gestion participative de la Clinique, le comité de pilotage s'appuie sur les différents comités internes (comité aviseur, comité des usagers, conseils professionnels), les coordinations, les équipes de travail (soutien à domicile, jeunesse, etc.), les groupes communautaires et les citoyen-ne-s du quartier. À toutes les étapes, et plus particulièrement celles de consultation et d'animation, le comité s'assurera d'une représentativité et de la présence des différents acteurs. La Clinique souhaite que tout le monde ait son espace pour pouvoir participer et se faire entendre.

Pour obtenir plus de détails sur la consultation publique et le processus de planification stratégique de la Clinique en cours, une page dédiée a été créée sur le site de la Clinique à :

<https://ccpsc.qc.ca/fr/consultation-2022/>

## **À propos de la Clinique**

Fondée en 1968, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles est un organisme de santé à gouvernance citoyenne qui offre un modèle de gestion participatif des services de santé unique au Québec. Son objectif est d'organiser des services préventifs et curatifs et de regrouper les citoyens et citoyennes autour des questions de santé afin d'améliorer les conditions de santé à court et à long terme. Pour plus d'informations : <https://ccpsc.qc.ca/>

— 30 —

## **Renseignements ou entrevue**

Céline Bianchi

Agente de communication

514 937-9251, poste 7239

[celine.bianchi.psych@ssss.gouv.qc.ca](mailto:celine.bianchi.psych@ssss.gouv.qc.ca)